

# le Britannia

## LE COME-BACK DU BUREAU

**83 % des dirigeants mondiaux et français prévoient désormais un retour total au bureau dans les trois ans, contre 64 % en 2023 pour les dirigeants mondiaux et 60 % pour les dirigeants français.**



### Le paradigme du «tout télétravail» s'effrite au profit d'un retour marqué vers l'ancrage physique.

Aux USA, les grands groupes (Apple, Twitter, Tesla, Facebook ou Google) ont ainsi montré l'exemple en systématisant le retour au présentiel. En France, les chefs d'entreprise sont moins radicaux, mais une grande majorité a choisi de réduire les jours de télétravail. 3,7 jours sur 5 sont ainsi effectués au bureau. Ce retour au présentiel correspond à un besoin ressenti par tous de réduire les distances afin de maintenir une culture d'entreprise forte.

Une majorité de salariés déclare préférer le travail ainsi hybridé plutôt que le télétravail. En revanche ils aspirent à davantage de confort pour travailler en limitant leur temps de déplacement.

### Le Britannia de nouveau « tendance »

Dans cette nouvelle perspective, une fois sa mue achevée, Britannia II va redevenir un immeuble plébiscité pour sa situation stratégique au cœur de La Part Dieu, mais aussi par sa capacité d'offrir une «expérience collaborateur» optimisée.

Investir dans la qualité de l'air, la luminosité naturelle et les espaces hybrides est aujourd'hui une nécessité dont rendent compte les statistiques : les entreprises disposant de bureaux de «Classe A» observent un taux de rétention des talents supérieur de 15 % par rapport aux structures vieillissantes (Source : CBRE Research).

**Voilà des chiffres qui prouvent encore l'impérieuse nécessité de réaliser les travaux de réhabilitation tout en minimisant les nuisances inhérentes à ce chantier.**



## Le bureau ne se résume plus à un poste de travail !

**Espaces de détente, services du quotidien, mobilité douce, lieux d'échanges ou flexibilité des usages : les attentes des entreprises et des collaborateurs évoluent profondément.**

Dans cet article, découvrez comment l'offre servicielle devient aujourd'hui un enjeu majeur de l'immobilier tertiaire et pourquoi la transformation du Britannia s'inscrit pleinement dans cette nouvelle manière de penser les espaces de travail.

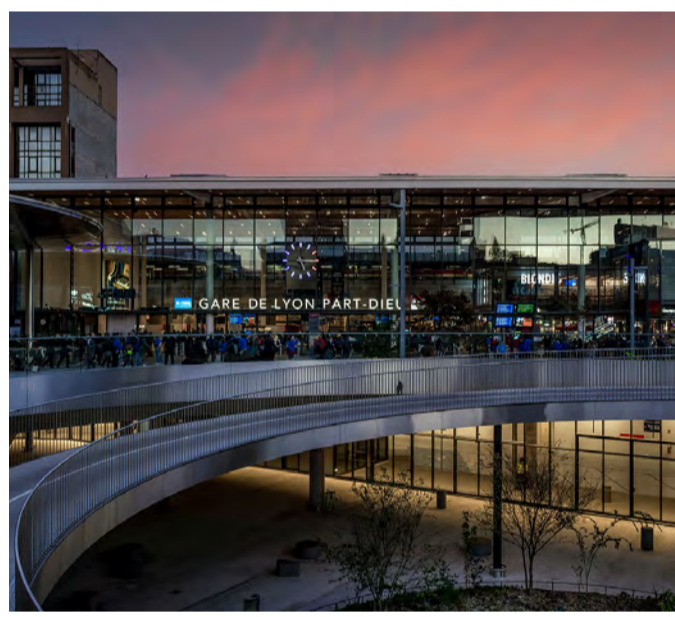
[Lire l'article](#)

## Entretien...

**Alexia Dussud**  
Interface Conseil

Dans cet entretien, Alexia Dussud revient sur l'évolution des attentes des salariés et des entreprises en matière d'environnement de travail. Services du quotidien, mobilité douce, restauration, espaces communs ou qualité de vie au travail : elle explique comment la transformation du Britannia pourrait progressivement améliorer l'expérience des occupants et faire évoluer le bâtiment vers un lieu de travail plus vivant, plus pratique et davantage adapté aux usages actuels.

[Lire la suite](#)



## A proximité...

**Implanté au cœur de la Lyon Part-Dieu, le Britannia bénéficie d'un atout devenu aujourd'hui stratégique pour les entreprises : une accessibilité exceptionnelle.**

À l'heure où les enjeux de mobilité influencent directement l'attractivité des immeubles tertiaires, la Part-Dieu confirme sa position de quartier unique à l'échelle lyonnaise, grâce à un pôle d'échanges multimodal parmi les plus importants d'Europe. Train, métro, tramway, bus, vélo et mobilités douces permettent de rejoindre rapidement l'ensemble de la métropole, mais aussi les grandes villes françaises grâce à la gare TGV située à quelques minutes à pied du Britannia. Cette concentration de solutions de déplacement constitue un avantage fort pour les entreprises, leurs collaborateurs et leurs partenaires.

Depuis plusieurs années, le quartier fait l'objet d'une profonde transformation des espaces publics et des mobilités afin d'accompagner les nouveaux usages : améliorer les déplacements, renforcer les connexions entre les transports et favoriser des mobilités plus durables.

**Dans ce contexte, la rénovation du Britannia prend une dimension particulière. En associant modernisation énergétique, amélioration du confort et requalification des espaces extérieurs, le projet repositionne progressivement le bâtiment dans les standards tertiaires actuels. Demain, le Britannia combinera ainsi deux qualités devenues rares : la puissance d'un immeuble emblématique et une implantation au sein de l'un des quartiers les plus connectés de la métropole lyonnaise.**

Info SPL Lyon Part-Dieu



## Les Jardins du Lac reviennent à la Part-Dieu

**Du 20 mai au 18 juillet, la place Gérard Collomb accueille une nouvelle édition des Jardins du Lac : concerts, animations, terrasse éphémère, coin détente ou encore rendez-vous culturels et musicaux viendront animer le quartier tout au long de l'été.**

À quelques minutes du Britannia, ce lieu pensé comme un espace convivial peut aussi devenir une parenthèse agréable pour une pause déjeuner en extérieur, un café au soleil ou un moment plus informel entre collègues après le travail. **Une manière aussi de redécouvrir la Part-Dieu autrement, au-delà de sa seule dimension tertiaire.**

### QUI CONTACTER, OU TROUVER L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL SUR LES TRAVAUX ?



Sur le site web  
[www.britannia.fr](http://www.britannia.fr)  
et en suivant les FAQ



Formulaire  
de contact



En s'inscrivant  
sur la newsletter



En s'abonnant  
à la chaîne  
WhatsApp  
du Britannia



En consultant  
les futurs affichages  
sur site

**Pensez à vous inscrire à votre newsletter sur le site [britannia.fr](http://britannia.fr)**

*Vous pouvez vous désinscrire à tout moment. En renseignant votre adresse email, vous acceptez de recevoir nos newsletters et de vos conseils habituels. Pour toute question pratique sur l'organisation des travaux, vous pouvez utiliser les canaux de contact indiqués dans la présente newsletter.*

## le Britannia

Suivez-nous sur : [www.britannia.fr](http://www.britannia.fr)

Vous avez reçu cet email d'information en tant que locataire du Britannia.

Les informations contenues dans cette newsletter ont pour seul objet de vous informer, en tant qu'occupant des lieux, de l'organisation générale et du déroulement prévisionnel des travaux. Elles sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, réglementaires, administratives ou d'organisation du chantier.

Ces informations ne constituent ni une garantie de délais, de niveau de nuisance ou de conditions d'occupation ni un engagement contractuel du syndic, du syndicat des copropriétaires ou des entreprises intervenantes. Elles ne modifient en rien les stipulations de votre bail ni les droits et obligations qui en découlent.

Pour toute question relative à vos droits de locataire (loyer, indemnisation, adaptation contractuelle, etc.), vous êtes invité à vous rapprocher de votre bailleur ou de vos conseils habituels. Pour toute question pratique sur l'organisation des travaux, vous pouvez utiliser les canaux de contact indiqués dans la présente newsletter.

Copyright © 2026 - Tous droits réservés.

